



**richard daignault
à ottawa**

Les déclarations de Lévesque ont rendu Lamontagne furieux

"Lévesque est un politicien malhonnête quand il dit aux Québécois d'appuyer les créditistes de Fabien Roy", s'exclame Gilles Lamontagne en annonçant que Pierre Trudeau a décidé de fonder directement sur la Beauce la semaine prochaine alors qu'il entame la deuxième partie de sa campagne en vue des élections du 22 mai.

En trombe, pas encore complètement refroidi d'une longue réunion qu'il vient de tenir avec une quarantaine d'organiseurs libéraux, Lamontagne entre à sa résidence de la rue Moncton où il m'avait donné rendez-vous, hier.

Il n'en revient pas de la déclaration du premier ministre René Lévesque à l'appui de Roy, le chef du Parti du crédit social du Canada, et candidat créditiste dans la circonscription de Beauce.

"C'est malhonnête et c'est de la merde! Voulez-vous bien me dire ce qu'ont fait les créditistes pour les Québécois à Ottawa?"

"Lévesque demande aux Québécois de donner leur appui à ceux qui protègent les intérêts du Québec, puis il choisit Fabien Roy et les créditistes. Imaginez donc ce que les créditistes pourront aller chercher pour les Québécois à Ottawa!"

"C'est évident que Lévesque cherche à se faire élire des valets dont il pourra se débarrasser quand il voudra."

"Imaginez un peu la situation de Fabien Roy au moment du référendum québécois. Pensez-vous que cet homme là va être libre de donner une opinion autre que celle qui lui sera dictée par le PQ?"

Maire de Québec pendant 15 ans, ancien président de l'Union des municipalités et vice-président

de la Fédération des maires du Canada, Lamontagne est ministre des Postes et député libéral sortant dans Langelier.

Circonscription qui englobe une bonne partie de la haute ville, Langelier couvre également le comté provincial de Jean-Talon où la campagne des partielles du 30 avril bat son plein.

"Moi, comme ministre, je ne peux pas m'en mêler. J'ai une organisation bien rodée mais c'est d'abord une organisation Lamontagne. J'ai été maire longtemps ici. Il n'y a même personne qui s'est présenté contre moi lors de mon dernier mandat. Mes organisateurs vont être parfaitement libres de faire ce qu'ils veulent au provincial. J'en ai un qui m'a annoncé après-midi qu'il travaillait dans l'organisation de Louise Beaudoin du PQ. Je lui ai dit que je n'avais aucune objection. Louise c'est une fille intelligente. Je n'ai rien contre elle. J'en ai contre la séparation du Québec."

En tout cas, la campagne libérale dans Langelier ne débutera pas avant le 1er mai.

Alors que je me prépare à partir, Marie la plus jeune des quatre enfants Lamontagne, vient porter à son père une enveloppe. Il l'ouvre. C'est la carte livrée à toutes les portes du comté de Jean-Talon par Louise Beaudoin, la candidate péquiste, à l'occasion de Pâques.

Lamontagne lit le message: "Que Pâques soit pour nous l'occasion de renouveler les valeurs et les espoirs susceptibles de cimenter notre société et lui apporter harmonie et paix."

Lamontagne me dit: "C'est fin! Vous voyez, ces gens pensent à tout!"

Le vote créditiste en Beauce

Pour ceux que la statistique électorale intéresse, les créditistes n'ont récolté que 9,526 voix dans la circonscription de Beauce lors des élections fédérales de 1974. Le vainqueur, Yves Caron, libéral, qui se représente cette année, avait obtenu 13,795 votes, le candidat conservateur 8,306, les rhinos 431 et le Nouveau parti démocratique, 418.

Destination Joliette

Après la Beauce le premier ministre Trudeau se rendra dans Joliette, la circonscription du chef de l'aile québécoise du Parti conservateur, Roch LaSalle.

Erreur de distraction

Dans la chronique du 10 avril il aurait fallu lire Robert Borden au lieu de Henry Borden. La mémoire, une faculté qui oublie.

Le Crédit social aura son quartier général à Québec

par Léonce GAUDREAU

L'une des premières conséquences de l'arrivée de Fabien Roy à la chefferie du Crédit social est de ramener dans la ville de Québec le quartier général de ce parti, après des expériences canadiennes plutôt malheureuses.

Le centre nerveux de l'organisation revient donc à Québec, comme au beau temps des premières années de Réal Caouette pour les élections de 1962, 1963 et 1965. C'était une des conditions d'acceptation de Fabien Roy.

Lorsque M. Caouette est devenu plus fédéraliste et pan-canadien, le centre nerveux des campagnes électorales avait été transporté à Ottawa. Aujourd'hui, après la très brève et désastreuse expérience du chef national venant de l'Ouest canadien (Lorne Reznowski), le parti redevient, à toutes fins utiles, québécois, même s'il conserve son siège social officiel à Ottawa.

En dehors du Québec où M. Roy compte avoir des représentants dans toutes les circonscriptions, le Crédit social n'a, jusqu'à présent, qu'une dizaine de candidats dans quatre provinces (Colombie-Britannique, Saskatchewan, Alberta et le nord-est francophone de l'Ontario).

D'ici à ce que soit inauguré à Québec (dans un vaste local du boulevard Charest) le centre nerveux du parti, c'est d'une suite de l'Augerger des Gouverneurs que M. Fabien Roy s'attarde, depuis plusieurs mois, à l'organisation de la campagne électorale qu'il ne doit ouvrir, officiellement, que dans une dizaine de jours, à Drummondville.

A partir de zéro

Le travail d'organisation auquel s'occupe fébrilement Fabien Roy est énorme. Pour illustrer l'ampleur de cette tâche, un nouveau collaborateur disait qu'il fallait oublier le vieux programme et reprendre la liste à zéro. En fait, c'est davantage une manière de parler pour bien faire comprendre que M. Roy a carte blanche et qu'il entend bien s'entourer uniquement de personnes de son choix.

Depuis plusieurs jours, M. Roy multiplie ses rencontres avec des candidats potentiels. Sa liberté d'action est d'autant plus grande que lors de son arrivée au parti, il n'y avait que 3 des 75 circonscriptions électorales qui avaient officiellement choisi leur candidat créditiste lors d'une convention. En raison du peu de temps qu'il reste avant la tenue du scrutin général, il est évident que le parti a écarté toute suggestion de tenir des assemblées de mises en candidature.

Selon les informations recueillies dans l'entourage de M. Roy, il avait hier désigné une trentaine de candidats. Tous les autres devraient l'être d'ici une dizaine de jours. Cette opération délicate du choix des candidats se fait en étroite collaboration avec le député de Bellechasse, M. Adrien Lambert. Le "patriarche" comme souvent on le désigne dans le parti, a d'ailleurs été nommé président du comité des candidatures par M. Roy. A mesure que ces candidatures sont agréées par les organisateurs locaux, M. Roy se rend dans les régions comme il l'a fait récemment à Montréal et hier en Mauricie pour les annoncer publi-

quement. Incidemment, son candidat dans la Mauricie contre le ministre Jean Chrétien est Paul-André Hamel, le vice-président du Parti national populaire dont il était l'unique représentant à l'Assemblée nationale.

M. Roy a amené avec lui ses anciens collaborateurs du PNP pour l'organisation de sa campagne. C'est le cas de son secrétaire exécutif, Jacques Nadeau, qui, avant de rejoindre le PNP à Québec, a occupé la même fonction pour André Fortin, l'ancien chef du Crédit social. Son attaché de presse au PNP, André Simoneau, sera candidat dans Langelier, contre Gilles Lamontagne. Il remplacera Sauveur Fradette, un personnage qui avait réussi à terminer deuxième contre Jean Mar-

chand en 1974. M. Roy est allé chercher le journaliste Rémy D'Anjou, pigiste très connu de Télé-Capitale, pour s'occuper de l'information pour la campagne électorale. Dans son entourage immédiat, il y aura aussi Jean-Marc Drapeau (ancien secrétaire du député Lambert) qui agira comme secrétaire de tournée.

Pas d'organisateur en chef

Peu de temps après son acception d'assumer la direction du CS, M. Roy perdait son organisateur en chef par suite de la nomination de M. Léonel Beaudoin à une agence fédérale par le premier ministre Trudeau. Dans un autre parti politique, la perte d'un organisateur en chef si peu de temps

avant une élection aurait été catastrophique, mais chez les créditistes, la chose semble avoir peu de conséquences négatives.

M. Roy a choisi, selon les informations recueillies ces jours-ci, de ne pas remplacer formellement M. Beaudoin et de s'en tenir plutôt à des organisateurs régionaux. C'est ainsi que pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est bien sûr au député de Roberval, M. C.-A. Gauthier qu'incombent la fonction d'organisateur. Le député de Lotbinière Richard Janelle (élu en octobre dernier, en remplacement d'André Fortin) s'occupera des Cantons-de-l'Est. L'Abitibi sera sous l'autorité de Gilles (le fils de Réal) ou d'Armand (l'oncle) Caouette.

Fabien Roy invite Ryan et Biron à appuyer son parti

SHAWINIGAN (PC) — Visiblement satisfait de la forme d'appui du premier ministre Lévesque, le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, a fortement invité, hier, à Shawinigan, les leaders des autres partis provinciaux, MM. Claude Ryan et Rodrigue Biron, à accorder aussi leur encouragement aux créditistes dans la lutte électorale.

De passage à Shawinigan, où il a présenté le candidat de Saint-Maurice, M. Pierre-André Hamel, et rencontré privément ses organisateurs de la région, M. Roy a dit que l'enjeu de cette campagne électorale est trop important pour ne pas se serrer les coudes devant "un M. Trudeau qui fait campagne sur le dos des provinces et du Québec en particulier".

En favorisant publiquement le Crédit social, le chef libéral, M. Ryan, aurait alors l'occasion de démontrer vraiment que son parti est autre chose qu'une "filiale" du Parti libéral fédéral, a dit le leader créditiste.

Quant à M. Biron et l'Union nationale, il serait logique qu'ils appuient aussi le Crédit social qui, comme le parti fondé par M. Duplessis, met davantage l'accent sur l'autonomie du Québec et des provinces dans son programme politique.

"Valet des Québécois"

C'était la deuxième fois depuis qu'il a pris la tête des créditistes fédéraux que M. Roy lançait un appel à tous les Québécois en faveur de son parti. Même si le chef créditiste n'est pas surpris de "l'alliance" officieuse du PQ dans cette campagne

électorale, il s'en réjouit grandement.

Au moment de sa démission comme député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale, M. Roy avait déjà invité les partisans de toutes les formations politiques provinciales à aider le Crédit social à faire élire des candidats "pour aller défendre les intérêts du Québec à Ottawa".

Cette "amitié PQ-Crédit social" a déjà suscité un commentaire de la part d'un ministre du cabinet Trudeau, M. Gilles Lamontagne, qui a accusé M. Roy de "servir de valet à M. Lévesque".

"Je ne suis le valet de personne, a-t-il dit, hier, si ce n'est de tous les Québécois".



C'est au 509 du boulevard Charest que le Crédit social aura pignon sur rue à Québec.

L'influence de Louis Riel

OTTAWA (PC) — On se demande quelle influence pourra avoir sur l'électorat la présentation du film sur Louis Riel, dimanche et mardi, aux réseaux français et anglais de télévision de Radio-Canada.

drées par la langue et la religion à cette époque.

Trouvé coupable de haute trahison, Riel fut pendu, ce qui provoqua de vives protestations au Québec.

Au cours de la campagne

électorale actuelle, le premier ministre Trudeau soulève une fois de plus la question de l'unité nationale, même si ses adversaires politiques demandent qu'on parle plutôt d'économie.

GRAN et VILLENEUVE

podiatres
2611, boul. Laurier, Ste-Foy
Sur rendez-vous: 658-7738
Ouvert le soir



Ensemble importé de France. Deux-pièces en lainage disponible en bleu, blanc ou rouge.
\$355.00
Chemisier marine à rayures, avec écharpe.
\$116.00

Boutique
Danielle Bis
Prêt à porter de luxe
Place Ste-Foy - 651-9386

VOTRE TOIT COULET?
COMPAREZ NOS PRIX
ESTIMATION GRATUITE
849-5608
AQUILON
CONSTRUCTEUR COUVREUR

BUREAUX A LOUER

Boul. Ste-Anne
(Coin Mailloux)
Québec

- Différentes grandeurs
- Air climatisé
- Stationnement
- Facile d'accès

M. Lessard
653-4945

CORRECTION

Une erreur s'est glissée dans notre annonce "Azzaro pour Hommes" parue dans Le Soleil de jeudi 12 avril, Cahier A, Page A-10. A l'item Eau de toilette, on devrait lire "75 ml".

Nous nous excusons des inconviénients que cette erreur a pu causer à notre clientèle.

EATON

H.R. présente les
COLLECTIONS PRINTEMPS
CRÉATIONS
MODE CHAUSSURES

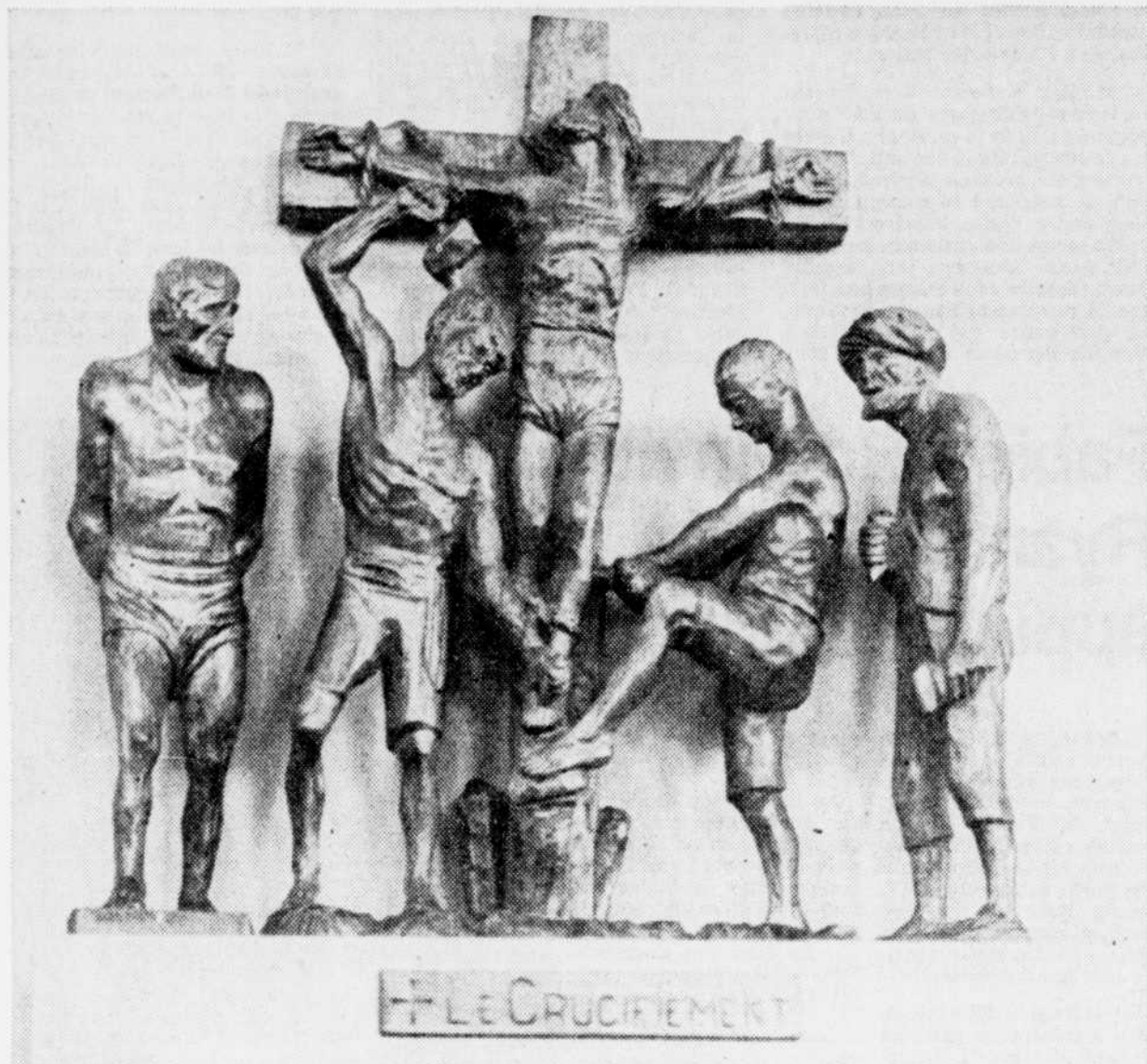
Les plus belles créations internationales des stylistes de la chaussure. Signées des plus grands noms. Tels Salvatore Ferragamo, Bruno Magli, Yves Saint Laurent. Ainsi que les collections H.R. d'Espagne et d'Italie. H.R. met la mode à vos pieds! Au Salon Chaussures.

HOLT RENFREW

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H. PLACE STE FOY L'ENTREPOSAGE-FOURRURE H.R. EST NUMÉRO UN: 692-3680

québec et sa banlieue Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-

Le sculpteur Médard Bourgault trouvait dans la passion du Christ un sujet d'inspiration



Le crucifiement, 11e station de la Passion du Christ. Ce chemin de croix fait par le sculpteur de Saint-Jean-Port-Joli, Médard Bourgault, se trouve désormais dans la chapelle des Jésuites de la rue d'Auteuil.

par Monique DUVAL

Pendant de très nombreuses années, soit de 1921 à 1978, des milliers d'hommes et de jeunes gens ont fréquenté l'ancienne Villa Manrèse du chemin Sainte-Foy, à Québec, à titre de retraitants. Sous la direction de pères Jésuites, ils allaient ainsi à différentes périodes de l'année, mais particulièrement à l'époque du carême et de la semaine sainte, se recueillir, réfléchir, prier, méditer, délaissant leurs préoccupations familiales, sociales et professionnelles.

L'oeuvre existe toujours, mais la vieille maison a été vendue et remplacée par une autre située à Sainte-Foy, rue Pinel. Qu'allait-on faire des trésors artistiques que contenait Manrèse? Rien de plus simple.

Les pères les répartirent dans quelques-unes de leurs maisons: le maître-autel et le lutrin, oeuvres de l'artiste montréalais Alphonse Leclaire (1842-1932), ont été placés dans l'église Notre-Dame-des-Pins, dans la Beauce; les boiseries, les colonnades, également faites par Leclaire, furent données à la communauté jésuite de Nominique de même que les verrières dont on ne connaît cependant pas l'auteur. La nouvelle Villa Manrèse, qui se définit comme étant un "centre de spiritualité ignatienne", s'est appropriée trois Christ et une Vierge de Médard Bourgault. Quant au monument de l'extérieur représentant Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, il a été cédé au Musée du Québec.

Le sculpteur Louis Jobin (1845-1928) l'avait exécuté en 1891 et le dévoilement en avait été fait l'année suivante, le 28 mai 1892.

coïncidant avec la tenue de la première retraite fermée.

D'abord dans le bocage

Les retraitants de l'ancienne Villa Manrèse et les visiteurs n'étaient pas sans remarquer le joli bocage à côté de la maison. En plus de la beauté des arbres et de la vue sur les Laurentides, cette petite oasis de repos possédait un atout bien particulier: un chemin de croix entièrement sculpté par Médard Bourgault, grand ami de la maison. Comme le dit sa biographe, Angéline Saint-Pierre, dans un ouvrage qui lui est consacré (Editions Garneau, 1972), "Médard Bourgault nourrissait un intérêt particulier pour l'art religieux et plus spécialement pour le Christ en croix. Ses études, ses lectures, son travail acharné l'ont amené à maîtriser de façon saisissante les aspects les plus difficiles de la passion du Christ".

Ce magnifique chemin de croix, une des oeuvres maîtresses de l'artiste de Saint-Jean-Port-Joli, avait été enduit d'une couche d'un produit destiné à le préserver des intempéries. Il y a quelques années, Manrèse décidait de l'intégrer à sa chapelle, vendant l'autre chemin de croix, signé Leclaire, à un particulier. Les 14 stations furent déballées de cet enduit, nettoyées et placées sur les murs. Aujourd'hui, c'est la chapelle de la congrégation de la rue d'Auteuil qui en est dépositaire, au grand contentement des pères de la résidence avoisinante.

Une prière

Cet apport précieux arrive on

ne peut mieux puisque le temple vient d'être complètement restauré. Bourgault a eu l'art de mettre dans ses personnages de la passion une remarquable pureté de lignes et d'expression. C'était un mystique et son inspiration, souligne Mme Saint-Pierre, "est souvent l'oeuvre de longues retraites spirituelles".

Respectant l'orthographe de ses "pensées écrites", nous citons ce que nous pouvons appeler une de ses prières devant son Christ en croix: "Faites que je vous vois tel que vous étiez sur la croix montrés moi vos souffrances votre douceur votre expression de paix et de douceur faite moi entendre votre belle parole du pardon faite vous voir au mon Jésus dans mon pauvre esprit".

C'est aujourd'hui vendredi saint. C'est le jour évocateur de l'ultime sacrifice de Celui qui est venu sur terre pour sauver le monde. "Le Christ est en agonie jusqu'à la fin du monde", a dit Pascal et ce monde, aujourd'hui, délaissent ses préoccupations matérielles pour se centrer sur ce grand mystère de la Rédemption.

Parcourant le chemin de croix de Bourgault ou d'un autre, le chrétien vit la passion et la mort du Christ. Dans la chapelle des Jésuites, l'émotion est grande car c'est le centre qui rappelle d'autres passions et d'autres morts pour la foi et l'humanité, les huit pères Jésuites béatifiés par Rome en 1925 et canonisés en 1930. Les gisants des pères Brébeuf et Jogues, des reliques des pères Garnier et Lalemant, en ce jour de souvenir et de réflexion, n'apparaissent-ils pas au croyant issu de ce pays aux origines si dures, comme le plus sérieux et le plus émouvant gage de notre foi en Dieu et en notre terre?

Recherché pour tentative de meurtre

par Lucien LATULIPPE

Un jeune homme identifié comme étant Mario Tremblay, âgé de 25 ans, est recherché pour tentative de meurtre par la police de Beauport. Il est soupçonné d'avoir poignardé Gerald Cimon, âgé de 22 ans, de Beauport.

La police de Beauport précise que le crime s'est déroulé près d'un établissement public du boulevard Sainte-Anne. Les deux jeunes hommes en seraient venus aux mots à l'intérieur de cet établissement.

Sur invitation du propriétaire à aller s'expliquer à l'extérieur, les deux antagonistes sont sortis. Les mots se sont changés en coups.

Selon la police de Beauport, Cimon a été touché à un bras par deux coups de couteau. L'une des entailles était profonde et elle a nécessité plusieurs points de suture.

L'incident s'est déroulé peu après minuit, hier. Mario Tremblay est bien connu et son arrestation ne saurait tarder.

Recherchés pour viol

Pour sa part, la police de Québec recherche deux individus qui auraient violé une femme de 31 ans, avant-hier soir.

La plaignante qui a dû recevoir des soins à l'hôpital faisait de l'auto-stop au croisement de la 18e Rue et de l'avenue De La Ronde. Il était 21h.

Un automobiliste qui était seul l'a fait monter. La fem-

me lui aurait dit qu'elle n'avait pas d'argent et qu'elle avait faim.

Le conducteur lui aurait répondu qu'il allait chercher un copain et qu'il l'amènerait manger après. Effectivement, les deux individus l'ont amenée quelque part, dans un endroit isolé, et l'un des deux l'aurait violée.

Gardien assailli

Pour continuer dans cet air de violence, la police de Québec a de plus ouvert une enquête sur un assaut dont un gardien a été victime à son travail.

Le plaignant faisait sa tournée au 1158 rue Bourlaimaque, vers 22h10, avant-hier. Un individu qui s'était caché en arrière d'une colonne l'a frappé avec un morceau de bois.

Le coup a atteint le gardien à un bras. Voyant qu'il avait manqué son coup, l'intrus s'est empressé de déguerpir.

Vois qualifiés

Par ailleurs, un jeune homme a râlé une somme d'environ \$200, hier soir, au Provice au 202 rue Taschereau, à Québec. Il n'était pas masqué. Il était armé d'un couteau et il s'est enfui à pied.

Une Québécoise de 56 ans a

été attaquée par un individu qui l'a saisie à la gorge pour lui arracher son sac à main contenant une somme de \$11. Le vol s'est déroulé près du 2480 chemin de la Canardière, vers 9h25 avant-hier matin.

Cambriolages

Les cambrioleurs, de leur côté, sont encore actifs. La police de Québec a enregistré le cambriolage de cinq maisons, de trois commerces et de huit autos. L'une des plaintes précise que des médicaments valant \$1,100 avaient été dérobés au centre médical Jeffrey Hale, sur le chemin Sainte-Foy.

Grève

LA MALBAIE — Après une courte grève d'une journée, les employés des magasins Allard Ltée, à La Malbaie, ont obtenu la signature d'une nouvelle convention de travail d'une durée de deux ans, prévoyant de substantielles augmentations au niveau des salaires et des bénéfices marginaux.

La nouvelle convention collective, rétroactive au 1er janvier dernier, prévoit des augmentations de salaire de \$0.50 l'heure pour les deux prochaines années.

Incendie d'origine criminelle, à Québec

par Lucien LATULIPPE

L'incendie qui a ravagé une maison de deux étages de la rue Bédard, à Québec, avant-hier soir, est d'origine criminelle. C'est ce qu'a révélé, hier, l'enquête menée par le détective Jean-Marie Deslauriers, de la police de Québec, avec l'investigateur-chef Henri Bédard et l'aide technique André Savard, du Commissariat des incendies.

Le feu a pris naissance dans une pièce du logement de Mme Jeannette Lavallée, le rez-de-chaussée de la maison portant le numéro 240 rue Bédard. Cette pièce servait d'entrepôt et le feu semble avoir été allumé sur un meuble.

Les flammes ont fracassé la vitre d'une fenêtre et elles se sont attaquées à l'entrée électrique. C'est pourquoi, semble-t-il, un court-circuit s'est produit. Des voisins ont déclaré avoir vu des flammèches.

D'autre part, les enquêteurs ont constaté que les tiroirs de la chambre de Mme Lavallée avaient été tournés à l'envers, ce qui laisse croire que quelqu'un est entré dans la maison. Toutefois, aucune marque d'effraction n'aurait été relevée. Mme Lavallée était absente depuis quelques jours.

Rappelons que les pompiers de Québec avaient été alertés vers 19h15, avant-hier soir. M. Joseph Gariépy, le

propriétaire, demeure à l'étage supérieur et il s'est rendu compte que la fumée envahissait son logement. Il a pu s'échapper avec son épouse et il a demandé à un voisin d'alerter les pompiers. Les dommages sont estimés à \$75,000.

Autre feu

Une maison de trois logements, située au 945 rue Eymard, à Québec, a été endommagée par un incendie, hier soir. L'alerte a été lancée à 20h25 et, par un effet du hasard, aucun des trois locataires n'était présent.

L'incendie aurait éclaté dans le tambour du logement du rez-de-chaussée habité par la famille Claude Caron. Il aurait pris naissance dans des rebuts. Sous l'intensité de la chaleur, la vitre de la porte s'est fracassée et le feu a pénétré un peu dans la cuisine.

Dirigés par le lieutenant Claude Trépanier, les pompiers de la caserne no 13 furent les premiers à répondre à l'alerte. Ils ont mis quelques minutes pour maîtriser les flammes, mais ce n'est pas avant 21h20 qu'ils sont rentrés à leur caserne.

La maison appartient à M. André Morin. Les dommages sont estimés à quelque \$4,000. Personne n'a été blessé. Une enquête a été ouverte par le Commissariat des incendies pour établir la cause de cet incendie.

North Star les espadrilles de la famille



Gauche: En suède avec empiècements de nylon. Semelle évasée supportant l'arche du pied et le talon.

Orig. 18.00 et 19.00

Spécial 14⁹⁹

Centre: Suède avec rayures en cuir sur semelle traction à rondelles, en caoutchouc.

Orig. 18.00 et 19.00

Spécial 14⁹⁹

Droite: Suède avec rayures en cuir sur semelles zigzag en caoutchouc.

Orig. 16.00 et 17.00

Spécial 12⁹⁹

Salons de la chaussures pour hommes, dames, enfants au Centre-Ville, Place Laurier, Galeries Chagnon



PLUS PRES DE VOUS

OCCASION UNIQUE D'ACHETER DES VIANDES FRAICHES ET DES ALIMENTS CONGELÉS AUX PRIX DE GROS

DERRIERE DE BOEUF "BOUVILLON" A1-2 (140 à 200 lb) lb	1 85	LONGUE LONGUE BOEUF DE L'OUEST D 1-2 (40 à 70 lb) lb	1 69
DERRIERE DE BOEUF DE L'OUEST D 1-2 (140 à 200 lb) lb	1 65	BOEUF HACHE MAIGRE (6% à 10% de gras seulement) sac de 2 lb lb (30 lb et plus)	2 19
LONGUE LONGUE BOUVILLON A 1-2 (40 à 70 lb) lb	2 29	POITRINES DE POULET (avec des conglom) Boîte de 10 lb lb	1 29

Période du 14 au 21 avril 1979 inclus

15 à 20% D'ECONOMIES SUR LE PRIX REGULIER DES MAGASINS A CHAINES

NE PAS CONFONDMES AVEC PROVISIONS ECONOMIQUES NOUS NE VENDONS PAS DE PLANS D'APPROVISIONNEMENT NI DE CONGELATEURS Produits de votre choix. Emballages standard dans les normes de coupe de gros. SERVICES DE DESSOBBAGE, D'EMBALLAGE ET DE CONGELATION RAPIDE DES VIANDES.

PROVISIONS QUEBEC INC.

460, rue Godin, Parc Industriel Ville Vanier
Pour éviter attente: prendre rendez-vous 688-0701
Ouvert tous les jours de 8.00 à 5.30, jeudi jusqu'à 9.00, vend, jusqu'à 6.00 et samedi jusqu'à 12.00 a.m.

CORRECTION

Une erreur s'est glissée dans notre annonce "Occasion du Week-end de Pâques" parue dans Le Soleil du 12 avril.

Vous auriez dû lire:

Jambon cuit: Prix spécial \$2.79 lb



Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Emile · Stoneham



Terrain de l'hôpital Laval Le conseiller St-Pierre promet de consulter

par Vincent CLICHE

Il ne se fera rien sur le terrain de l'hôpital Laval, à Sainte-Foy, sans que la population du secteur n'en soit informée et ne soit consultée.

M. Ludger Saint-Pierre, conseiller du quartier Sainte-Foy, en a fait la promesse au cours d'une entrevue téléphonique.

Il répondait de cette façon aux craintes exprimées par un groupe de contribuables du quartier qui se réunissent la semaine dernière pour parler de l'avenir de ce terrain vacant de 700.000 pieds carrés, situé au sud-ouest de l'hôpital et mis en vente depuis quelques semaines.

"Nous aussi, au conseil de ville, nous voulons conserver cet espace vert", a dit M. Saint-Pierre en faisant référence au mandat que s'est donnée l'Union des citoyens de Sainte-Foy de batailler pour transformer cet immense terrain en parc public.

M. Saint-Pierre a expliqué que, pour sa part, cela faisait au moins deux ans qu'il travaillait sur ce problème, car d'après lui c'est l'un des rares espaces verts du centre-ville de Sainte-Foy. "Je croyais avoir trouvé une solution, mais il y a deux semaines, ça ne convenait plus", a-t-il expliqué.

Ce terrain est à l'ordre du jour des rencontres des conseillers depuis déjà plusieurs mois et il le sera de nouveau à la prochaine réunion du comité plénier de la ville, selon M. Saint-Pierre.

Information et consultation

"Nous avons même envisagé les façons de nous en porter acquéreurs. Nous avons des plans en tête et nous voulons les soumettre à la population", a dit le conseiller.

D'après lui, ce terrain qui est zonné "P", c'est-à-dire que la construction résidentielle et commerciale n'y est pas permise, peut valoir environ \$2 du pied carré. Et, si par hypothèse, quelqu'un s'en porte acquéreur, que fera-t-il de plus que le propriétaire actuel puisqu'il n'est pas question de changer quoi que ce soit sans consulter la population du quartier? s'est demandé M. Saint-Pierre.

Enfin, le conseiller a rappelé que le problème du terrain de l'hôpital Laval n'est pas du tout pareil à celui du terrain où furent construits les "tours" d'habitation Consultas, entre l'avenue Moreau et la route du Vallon. Ce terrain était zonné résidentiel-commercial, tandis que celui de l'hôpital Laval est zonné "public".

Injonction

Une injonction provisoire, interrompant la coupe des arbres centenaires sur le terrain de Charlebec, a été obtenue par un citoyen de Saint-Jean-Baptiste, hier après-midi. C'est la première fois au Québec que l'article 19 de la

nouvelle loi sur l'environnement est mise en application. La demande d'une injonction permanente doit être déposée à la Cour supérieure mercredi prochain.

Pas de libération provisoire pour Pierre Lagacé

par J.-Claude RIVARD

L'intérêt de la société l'a emporté sur celui de l'accusé, alors que le juge Gerald Boisvert, de la division criminelle de la Cour supérieure, a refusé la libération provisoire de Pierre Lagacé, âgé de 23 ans, de Charlesbourg, accusé du meurtre de Kathleen Chayer, âgée de quatre ans.

C'est donc en prison qu'il devra attendre la tenue de son enquête préliminaire, fixée au 18 juillet prochain.

Tout en signalant qu'il lui apparaît injustifiable que l'on ait fixé la tenue de l'enquête à une date aussi éloignée, le juge Boisvert signale que la détention provisoire et préventive de l'accusé lui apparaît de même injustifiable, pour le motif qu'elle soit nécessaire pour assurer la présence de l'intimé à son procès.

Mais en interprétant l'article 457 du Code criminel, le juge dégage cet autre aspect de la question: la nécessité de protéger la société.

Kathleen Chayer, fille de Martine Chayer, laquelle vivait avec l'accusé depuis quelques années, est morte à l'hôpital Saint-François-d'Assise, le 4 mars, des suites de coups qu'elle a reçus au corps, le soir précédent. L'autopsie a révélé une rupture du foie. L'accusé gardait l'enfant alors que la mère était à son travail lorsque les coups lui auraient été portés.

On a mis en preuve, à l'audition de la demande en libération provisoire de l'intimé, que celui-ci fait également face à une accusation de voies de fait avec lésions qui serait survenue le 9

décembre 1978. Cette cause est actuellement pendante devant les tribunaux.

"Suite à la preuve qui m'a été soumise, dit le juge Boisvert, j'en viens cependant à la conclusion que l'acte que l'on reproche à l'accusé est dû à un désordre de nature psychologique dont l'origine est sans doute physiologique. On pourrait sans doute me reprocher que je me substitue au rôle d'un psychiatre, mais à défaut d'avoir entendu le témoignage d'un tel expert, je dois tirer les conclusions qui s'imposent."

Ailleurs, dans son jugement, le juge Boisvert signale que "même en donnant à la version du procureur de la défense la coloration la plus favorable à l'accusé, je devrais en venir à la conclusion qu'il sera tout au moins trouvé coupable d'homicide involontaire coupable, pour absences, chez lui, d'intention spécifique. J'ajoute qu'il est très probable qu'après l'enquête préliminaire, il y aura renvoi sur l'accusation de meurtre au deuxième degré".

Le juge évoque en ces mots un argument de l'avocat de l'accusé à l'effet que la requête en libération provisoire a été plaidée en l'absence du principal intéressé.

L'accusé-requérant avait le droit d'être présent lors de la présentation de la requête et il avait le droit de se faire entendre; en son absence, son procureur a fait un résumé des faits et même si cet exposé pouvait constituer de la preuve, je devrais en venir à la conclusion que c'est l'accusé qui a commis l'acte qu'on lui reproche."

Au cégep de Ste-Foy: 66 p.c. disent oui à la souveraineté-association

par Ann LAMONTAGNE

Les étudiants et le personnel du cégep Sainte-Foy ont voté à 66 pour 100 en faveur de la souveraineté-association, lors d'un référendum intra-muros, tenu hier par le Bureau d'action et d'information politique (BAIP) du collège.

Les étudiants ont voté à 65 pour 100 pour et 35 pour 100 contre, tandis que le personnel a voté à 86 pour 100 pour et 13 pour 100 contre.

Relativement peu de personnes habilitées à voter se sont prévalues de leur droit, puisque sur une possibilité de 4.800, seulement 1.589 votes ont été

recueillis. Sur ce nombre, 126 bulletins ont été rejetés.

Ce référendum avant la lettre a été organisé, selon M. Rock Gaudreau, l'un des responsables du BAIP, pour informer et conscientiser les étudiants aux questions politiques.

Les deux groupes représentant l'option souverainiste et l'option fédéraliste ont reçu un appui, sous forme d'affiches et de macarons, des partis politiques auxquels ils s'identifiaient, soit, le Parti québécois et le Parti libéral du Québec.

Un mini-débat, opposant les tenants des deux thèses, qui se déroulait mercredi au collège, n'a réussi à attirer que 125 personnes.

François Fournel, du BAIP, estime que la participation au référendum a été bonne, compte tenu de l'apathie naturelle des étudiants. Quant au résultat du vote, il émet l'hypothèse que certains "non" seraient une réponse des indépendantistes qui se dissolvent de l'option souverainiste.

Problème qui, souligne-t-il, pourrait bien survenir lors du référendum national.

dans nos régions

Consultations sur le cinéma

RIMOUSKI — Les consultations auprès d'organismes et de personnes seront menées au début de mai dans la région de l'Est du Québec sur le document de travail intitulé "Vers une politique du cinéma au Québec". Les premières audiences à se tenir dans l'Est seront présidées par le ministre des Communications, M. Louis O'Neill, dans les locaux de la Société nationale de l'Est du Québec, le 4 mai. Les personnes, groupes et organismes de la région intéressés par la question du cinéma sont invités à ces rencontres.

Papeterie: rien de décidé

Le député péquiste de Matapédia, M. Léopold Marquis, vient de préciser qu'il n'a aucunement voulu discréditer l'une ou l'autre des municipalités de son comté, quand il a affirmé qu'aucune de celles retenues comme lieu d'implantation d'une usine à pâtes et papiers n'est en mesure de jouer ce rôle. Dans un communiqué, le député affirme qu'il a voulu dire que les municipalités de ville ou de village qui ont des infrastructures suffisantes n'ont pas de place sur leur territoire pour loger l'usine et que les municipalités rurales ne disposent pour leur part d'aucune infrastructure essentielle à cette implantation.

Regroupement scolaire

DONNACONA — Un comité de 11 membres procédera à la cueillette des données et de toute l'information pertinente aux différentes hypothèses de regroupement ou d'intégration scolaire, dans la région de Portneuf. La décision a été prise à la dernière assemblée de la régionale Tardivel, sur recommandation des directeurs généraux des 4 commissions scolaires du territoire, à la suite du mandat qui leur fut confié à cette fin. Pour le comité, il y aura une phase d'information et de consultation. C'est à ce dernier niveau que tous les agents d'éducation pourront se faire entendre.

Manufacture incendiée

SAINT-EDOUARD — La manufacture de cercueils Bernier et fils, de Saint-Edouard de Lotbinière, a été détruite par un incendie, hier. Les pertes matérielles sont estimées à \$250.000. Le feu a été aperçu vers 3h45 de la nuit et les pompiers de l'endroit ont été secondés par ceux de Sainte-Croix et de Lotbinière. Au plus fort du sinistre, la maison de M. Serge Bernier et située à environ 100 pieds de l'usine a été dangereusement menacée; les pompiers sont parvenus à la protéger, mais elle a subi des dommages. L'usine était logée dans un vaste bâtiment tout en bois sur deux étages.

Désirez-vous recevoir
LE SOLEIL
tous les jours à votre porte, à heure fixe?
CE SOIR, VOUS AVEZ JUSQU'À 19:30 POUR VOUS ABONNER, COMPOSEZ
647-3333
NOUS NOUS OCCUPERONS DU RESTE!

OUVERT
jeudi, vendredi soir
et samedi matin

CAGES A LAPIN — COUVEUSES — MANGEOIRES — ABREUVOIRS, etc.

EQUIPEMENT PROGRÈS INC.
723, boul. Pierre-Bortrand
Ville Vanier — Québec — 687-2151

A l'occasion de Pâques une paire de lunettes solaire à prix populaire est un cadeau très bien apprécié

Robert Laforce

Tout près de chez-vous...

Voici le nouveau spécialiste de l'infiniment parfait.

Jacques Cimoy
LE PARFUMEUR

La voie royale vers les grands noms de la parfumerie et de la cosmétologie. Nos lignes pour hommes sont exceptionnellement complètes. Venez vous choyer dans l'univers idyllique et bleu du plus-que-parfum.

Galerie des Boutiques,
Place des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy.

Dix.

- notre connaissance de la fourrure
- notre chambre froide
- nos soins experts
- examen gratuit
- nettoyage spécialisé
- assurance feu, vol et imprévus durant l'entreposage
- livraison et reprise gratuites pour usage temporaire des fourrures entreposées
- bas tarifs d'été pour retouches, réparations jusqu'à fin août
- retouches inspirées de modèles exclusifs
- apportez vos fourrures chez H.R. ou demandez notre livreur cautionné: 692-3680

L'ENTREPOSAGE-FOURRURE HOLT RENFREW est No.1. Pour dix bonnes raisons.

HOLT RENFREW
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE FOY

alcool et travail (5)

Les bonnes paroles ne suffisent pas



un dossier d'anne-marie voisard

Je me souviens d'une femme, de ses cheveux défaits, de son visage brisé. Elle avait à peine 40 ans, mais paraissait vieille. Comme elle avait l'air de souffrir!

Incapable de parler, elle pleurait ou bien elle criait. Tantôt assise, tantôt debout, elle ne restait pas en place. Sa tête la rendait folle. Elle la prenait entre ses mains comme si elle avait voulu l'arracher de sur ses épaules. A d'autres moments, elle allait se frapper contre le mur, pour oublier le mal.

Nous étions là, deux étudiantes, à la regarder, sans comprendre. C'était notre BA de la semaine d'aller visiter les familles pauvres... mais quel rapport?

Dans la même pièce, en train de se créer les cheveux avec beaucoup d'application, la fille de la malheureuse, une adolescente, était là qui nous observait par le biais de son miroir. Visiblement, ce n'était pas la première fois qu'elle avait connaissance d'une telle scène. Après un certain temps, elle a fini par rompre son silence. "Si vous venez pour l'aider, faites-y donc remplir sa caisse de bière. C'est de ça qu'elle a besoin."

C'est physique et psychique

Aujourd'hui, je sais que cette femme était alcoolique et qu'elle souffrait du syndrome de sevrage. Privé de sa dose quotidienne, l'alcoolique se sent mal. Sa douleur est à la fois physique et psychique, constate le Dr Paul-André Marquis, qui se spécialise dans le traitement de l'alcoolisme.

Tous les alcooliques qui arrê-

tert de boire ne se heurtent pas aux mêmes difficultés. La gravité du syndrome de sevrage est en relation directe avec le degré de dépendance de l'individu face à l'alcool.

Le Dr Bernard Rheault, du service médical de Bell Canada, nous raconte le cas d'un jeune homme qui s'est mis à vider sa bouteille de vin tous les soirs pour se consoler d'une rupture avec son amie de coeur. Constatant qu'il se dirigeait vers une pente dangereuse, cet employé est allé se confier au médecin de la compagnie, qui a prêté une oreille attentive à ses difficultés. L'employé est retourné chez lui avec un léger tranquillisant et avec l'assurance surtout que quelqu'un comprend son problème. Il a cessé de boire.

Dans de nombreux cas, les bonnes paroles ou les résolutions ne suffisent pas. Il faut recourir à la cure de désintoxication. A l'hôpital Saint-François-d'Assise de Québec, sur 52 lits réservés au traitement de l'alcoolisme, on en compte 18 pour les cas de désintoxication. On met entre sept et dix jours pour désintoxiquer une personne ou, selon

l'expression du Dr Marquis, "pour la remettre en bon état".

Une soif intolérable

Les premières manifestations du syndrome de sevrage se font sentir sept à huit heures après la dernière consommation. Le Dr Marquis, qui est directeur du département d'Alcoologie à Saint-François-d'Assise, parle d'une soif intense nullement comparable à celle du boire habituel. "Elle est violente et impérieuse. Elle commande sans concession. Elle est brûlante comme le feu, elle est tyrannique."

Le malade prend peur. "C'est une soif qui suscite une angoisse qui n'a d'égale que la crainte de la mort", écrit le Dr Marquis. Et elle est vécue comme telle. Le sujet aux prises dans un étai et soumis à une pression à laquelle il est convaincu ne pouvoir se soustraire de lui-même. Il crie au secours... comme cette pauvre femme. La seule différence c'est qu'elle n'avait pas choisi d'arrêter de boire."

Une cure volontaire

Pour que la cure soit efficace, il faut au départ qu'elle soit volontaire. L'individu qu'on amène à l'hôpital dans un état d'intoxication avancée risque fort, une fois remis sur

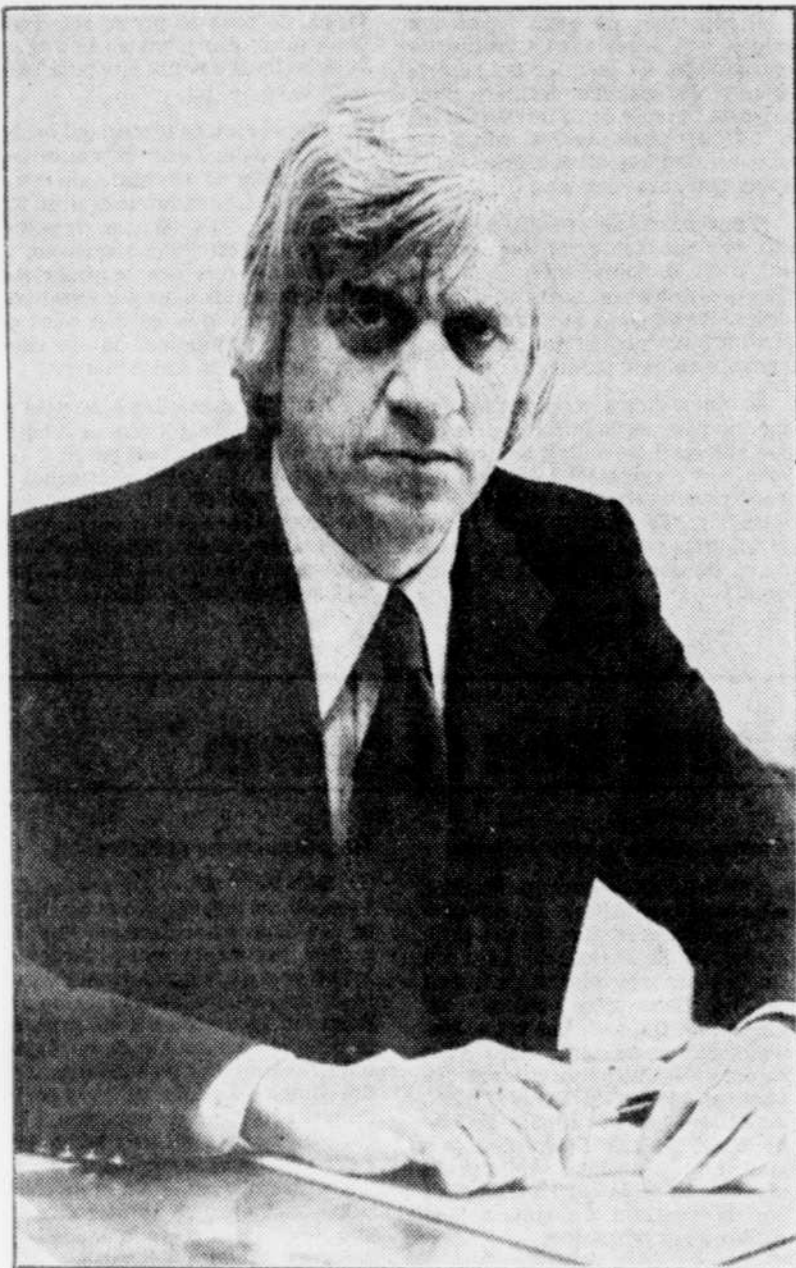
le pied, de retomber dans l'alcool. On connaît tous de ces buveurs invétérés qui vont se faire désintoxiquer au rythme d'à peu près une fois par année jusqu'à ce qu'ils en claquent.

L'organisme humain a des limites. Le syndrome de sevrage peut parfois être mortel. Il correspond alors au delirium tremens, qui, selon certaines études, aboutit à la mort dans 15 pour 100 des cas.

L'alcoolique qui se laisse convaincre d'arrêter de boire a donc tout intérêt à aller dans un centre spécialisé. Il y trouvera les spécialistes qui l'aideront à traverser cette rude épreuve du sevrage. Le plus souvent, sauf exception, la médication se limitera à un tranquillisant léger, genre librium. On évite les remèdes qui risquent de provoquer une nouvelle accoutumance.

L'hôpital sécurise l'alcoolique. Lorsque survient une complication, on est là pour y remédier. Dans les moments difficiles, quand la soif devient intolérable, il y a quelqu'un tout près qui comprend.

Bien soigné et entouré, l'alcoolique aura vite traversé la crise. Il commence à se sentir mieux, mais il n'est pas guéri pour autant. Il lui faut maintenant apprendre à vivre sans alcool.



Le Soleil, Roland Marcoux

Le Dr P.-A. Marquis, directeur du département des toxicomanies à l'hôpital Saint-François-d'Assise.

Quand luit l'espoir de boire de nouveau

Les alcooliques qui sont sous les soins du Dr Guy Marcoux, à l'hôpital Saint-François-d'Assise de Québec, ne perdent jamais espoir de renouer avec leur boisson favorite.

Il ne s'agit pas de forcer les patients à boire, mais de les laisser libres de décider s'ils peuvent ou non consommer à nouveau de l'alcool. Le Dr Marcoux est d'avis, quant à lui, "qu'un alcoolique réadapté peut redevenir un buveur social". Il s'en explique dans un texte qu'il a rédigé en 1976, à l'occasion d'un séminaire sur l'alcoolisme, organisé par l'Association de prévention des accidents industriels.

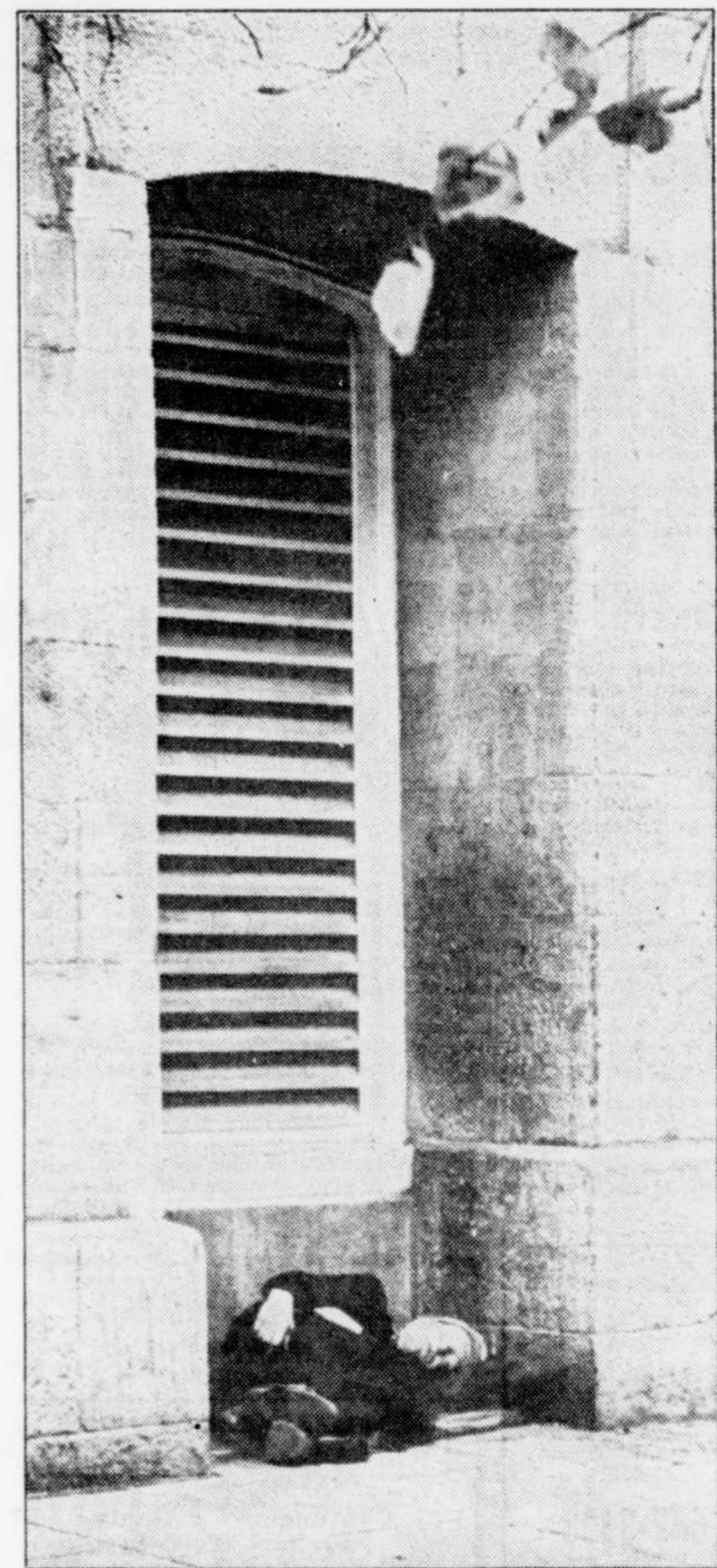
Ce sont là toutefois des vues très personnelles et le Dr Marcoux en est conscient. Il prend la peine de préciser que ses opinions n'engagent en rien le département des toxicomanies de l'hôpital Saint-François-d'Assise.

Le directeur du département, le Dr Paul-André Marquis, n'est pas du tout d'accord avec son collègue, qu'il juge beaucoup trop

"permissif". Il ne résiste pas d'ailleurs à la tentation de nous raconter l'histoire de cet alcoolique qui revient poursuivre sa cure après une fin de semaine de congé. Tout fier de lui, l'homme dit qu'il est allé aux noces et qu'il n'a pas bu une goutte d'alcool. Le Dr Marcoux lui répond: "Pourquoi n'as-tu pas essayé?". La fois suivante, le gars s'est remis à boire et n'a pas arrêté pendant deux mois.

Tout le monde admet cependant que le Dr Marcoux n'est pas seul à connaître des cas de rechute et que, par conséquent, l'histoire du gars de la noce ne prouve pas nécessairement l'inefficacité de la thérapie.

Quoi qu'il en soit, l'important, selon le Dr Marcoux, c'est de permettre à l'individu de devenir fonctionnel. Très souvent, l'alcoolique n'a jamais su faire face à la réalité à jeun. Il faut donc le lui apprendre: l'aider à communiquer avec les gens, à discuter de ses problèmes, à prendre ses responsabilités. Ensuite, le moment sera venu de prendre une décision quant à l'alcool.



Le Soleil, Clément Thibeault

Pour aider ceux qui souffrent...

"Si tu veux boire, c'est ton affaire."

"Si tu veux arrêter de boire, c'est notre affaire", disent les AA pour attirer de nouveaux membres.

Créé aux Etats-Unis dans les années 30, le mouvement des Alcooliques anonymes se passe de présentations. Il paraît qu'il y a un million de AA dans le monde et qu'ils se répartissent dans 92 pays.

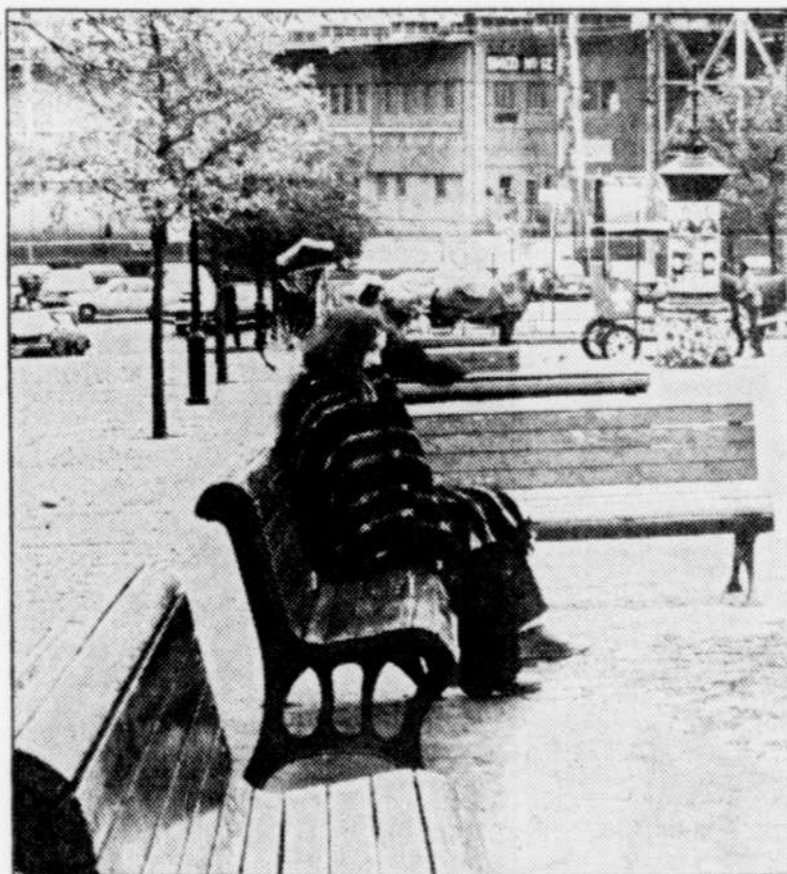
Connus de tous, les AA conservent néanmoins un certain mystère pour ceux qui ne participent pas à leurs réunions. Est-ce une religion ou... une société secrète? Pas vraiment. On devrait parler plutôt de mode de vie. Il y a une façon de vivre AA et ce sont les "douze étapes" qui tiennent lieu, en quelque sorte de credo. Un vrai AA croit en Dieu et sa foi l'aide à rester sobre. Il y a aussi le soutien du groupe qui est essentiel, spécialement dans les moments difficiles.

On pourrait presque dire que les AA offrent une thérapie de groupe, sauf que les animateurs, au lieu d'être des psychiatres ou des psychologues, sont des alcooliques maintenant capables de résister à l'alcool.

Une seule personne, pendant notre enquête, a émis des réserves sur la compétence des AA, et c'est un psychologue. Il s'agit de M. Alain Dekar, qui est attaché au service du personnel de l'Hydro-Québec.

A Saint-François-d'Assise

Quoi qu'il en soit, les AA ne sont pas seuls à s'occuper de réadaptation. Le département d'alcoologie et de toxicomanie, à l'hôpital Saint-François-d'Assise de Québec, offre toute une section réservée à la réadaptation. Sur un total de 52 lits, 34 sont occupés par des patients qui ont complété la cure de désintoxication. Répartis en deux groupes, ces patients sont pris en charge par des équipes de spécialistes comprenant un travailleur social, un psychologue, un médecin généraliste et une infirmière psychiatrique. Le programme comporte une double psychothérapie, individuelle et de groupe. Le Dr Paul-André Marquis, directeur du département, croit que les deux sont nécessaires. La thérapie du



Le Soleil, Clément Thibeault

groupe aide l'individu à voir comment il réagit dans le groupe; elle peut aussi l'amener à résoudre son problème de communications. La thérapie individuelle aide, par contre, l'alcoolique à prendre conscience de son problème de personnalité.

Mais ce n'est pas tout. Pour ceux qui ne peuvent prolonger au delà de la cure leur séjour à l'hôpital, le département a mis sur pied divers types de services externes.

Un centre de jour

Il y a d'abord le centre de jour et de soir, qui offre des services aussi complets que ceux qu'on dispense sur une base interne. Pendant six semaines, les patients reviennent chaque matin à l'hôpital

pour y recevoir des soins. Comme les autres qui sont hospitalisés, ces patients bénéficient, dans le cadre de la thérapie, d'un programme d'éducation physique.

Des services moins intensifs sont organisés pour les personnes qui sont incapables de suivre une thérapie à plein temps. Dans certains cas, la réadaptation se limite à une série d'entretiens en tête à tête avec le thérapeute.

Le Dr Marquis attache beaucoup d'importance au fait que son équipe soit multi-disciplinaire. Au départ, c'est le médecin qui a le premier rôle. Puis, ce sont les spécialistes des sciences humaines qui en viennent progressivement à diriger les interventions.

L'objectif de la thérapie, c'est

de rendre l'individu fonctionnel au plan social ou, selon l'expression populaire, "bien dans sa peau". C'est un travail de longue haleine qui durera probablement toute la vie du patient, estime le Dr Marquis. "On ne peut jamais affirmer, dit-il, qu'une personne est guérie de ses problèmes psychologiques."

Les rechutes

Il ne faut pas s'étonner alors de la fréquence des rechutes. On finit toujours par mettre un terme au traitement après un ou deux ans, ou peut-être trois ans dans les meilleurs cas. L'individu se pense guéri et il recommence à boire, comme avant.

Les AA, sans doute à cause de la force de leur nombre, sont peut-être les seuls à ne jamais lâcher l'alcoolique. Partout où il n'y a pas d'autres ressources, on trouve un AA prêt à servir. Beaucoup de patrons trouvent rassurant de compter quelques AA parmi leur personnel. "La philosophie des AA, c'est la meilleure", constate Bernard Brisson, coordonnateur des services sociaux au Canadien National.

Toute cette bonne volonté ne suffit pas cependant à guérir le foie d'un alcoolique. Il y a aussi des personnes qui s'accoutument difficilement de la méthode AA et pour qui une psychothérapie individuelle serait mieux indiquée. Certaines régions du Québec, notamment Montréal, manquent de ressources spécialisées. La psychologie de l'Hydro se plaint de la longueur des listes d'attente... jusqu'à trois mois, dit-il. Le Dr Bernard Rheault, du service médical de Bell Canada, nous informe quant à lui que certaines compagnies envisagent de régler le problème en créant leurs propres cliniques spécialisées dans le traitement de l'alcoolisme. On assisterait ainsi à l'émergence d'une sorte de réseau parallèle.

Chose certaine, la proportion élevée des rechutes (jusqu'à 50 pour 100 des cas, selon les statistiques) a de quoi inquiéter tout le monde. Le Dr Marquis constate que ces piètres résultats nous amènent à réfléchir sur la qualité des services offerts aux alcooliques québécois.

Toutes nos excuses

Dans le cadre de la série "Alcool et travail", LE SOLEIL a publié, mercredi dernier, une photo choisie au hasard et présentant un homme accoudé à un bar, destinée à illustrer les articles de cette page.

En dépit du maquillage technique destiné à rendre méconnaissable le personnage de la photographie — personnage qui n'avait d'ailleurs rien à voir avec le sujet des articles sur l'alcoolisme —, il semble que des proches aient pu identifier la personne en question.

Nous tenons ici à affirmer que cette personne n'a rien à voir avec les problèmes d'alcoolisme soulevés dans les articles et que la photo n'a été publiée qu'en guise d'illustration.

LE SOLEIL tient en outre à s'excuser publiquement auprès de la personne concernée et de sa famille du tort ou des inconvenients qu'aurait pu leur causer ce malheureux incident.

La direction

Nomination d'Air Canada



Céline Comtois

M. Bruno Fragasso, directeur général du district de Montréal a le plaisir d'annoncer la nomination de Céline Comtois au poste de directeur commercial du district de Montréal - Passagers. Céline Comtois a débuté comme agent-passagers au service d'Air Canada en 1962, à Québec; elle a, depuis, acquis une vaste expérience dans le domaine du service aux passagers. Elle poursuit actuellement son baccalauréat en commerce à l'Université McGill. Avant sa nomination, le 2 avril 1979, elle occupait le poste de Chef du service Clientèle - Service Passagers à l'aéroport international de Mirabel, à Montréal. (ASNA)

Woolworth demande une injonction Des actionnaires de Brascan s'opposent à la transaction

par Jean-Paul GAGNE

Alors que F.W. Woolworth intentait, hier matin, des actions en justice dans une cour de New York dans le but d'empêcher Brascan Ltd de Toronto de l'acheter, des actionnaires de cette dernière révélaient, hier, qu'ils envisageraient de profiter de la prochaine assemblée générale de la compagnie canadienne pour manifester leur opposition à la transaction.

L'assemblée annuelle de Brascan doit se tenir le mois prochain, à Toronto; Edper Equities, qui détient 5 pour 100 du capital-actions de Brascan, envisage de mener une campagne dans le but de recueillir suffisamment de procurations

pour intervenir à l'assemblée des actionnaires.

On se rappellera que lundi dernier, la firme torontoise a fait part de son intention d'offrir d'acheter 100 pour 100 des actions de Woolworth au prix global de \$1.125 milliard. Woolworth exploite 5,627 magasins à travers le monde et réalise des ventes de \$6 milliards.

Ainsi donc, Brascan est attaquée de toute part. Non seulement la direction de Woolworth entend tout faire pour bloquer la transaction projetée par la firme torontoise, mais une partie de ses propres actionnaires envisagent de contester ouvertement cette tentative. Edper évalue cette proportion à 50 pour 100. M. Andrew

Sarlos, un important actionnaire, a révélé qu'il se rangerait du côté d'Edper.

Edper Equities est possédée à 66,7 pour 100 par Edper Investments, la société d'investissement des frères Edgar et Peter Bronfman, et à 33,3 pour 100 par la société hollandaise Patino N.V.

Mercredi, à la Bourse de Toronto, 232,613 actions A de Brascan ont changé de mains et le prix des actions a atteint \$23,875, un sommet de sept ans. On croit qu'un investisseur important a été impliqué dans ces transactions dans le but de consolider son emprise sur la compagnie torontoise, qui demeure

toujours l'objet de beaucoup d'attention par des investisseurs à la recherche d'un gain rapide. Hier, 157,498 actions A ont changé de mains et le prix de fermeture a été de \$23,50.

On sait que Brascan a retiré \$380 millions de la vente de son réseau brésilien d'électricité et qu'elle dispose maintenant de fonds liquides s'élevant à quelque \$500 millions. Elle est par conséquent une compagnie très attrayante pour tout conglomérat ou compagnie à la recherche d'une compagnie riche.

Par ailleurs, Edper Equities, qui avait révélé, lundi, son intention de porter son avoir dans

Brascan à 50 pour 100 du capital-actions de la com-



M. J.H. Hunter, président du conseil d'administration de Brascan Ltd.

pagne et qui s'est par la suite désistée, a fait savoir qu'elle n'envisageait pas d'accroître sa participation.

Banque de Commerce

Par ailleurs, la Banque de Commerce Canadienne Impériale, qui a été accusée, mercredi, par la direction de Woolworth d'avoir profité d'informations hautement confidentielles sur la chaîne multinationale pour offrir un prêt de \$700 millions à Brascan, a révélé, hier, qu'elle avait satisfait ses obligations à l'endroit des deux parties.

La Banque de Commerce est le principal prêteur de Woolworth. Elle n'a pas davantage répondu aux accusations portées

par la direction de Woolworth.

Brascan continue

D'autre part, M. J.M. Moore, président du conseil d'administration de Brascan, s'est dit "déçu de l'opposition de la direction de Woolworth". Il a ajouté que les accusations de la direction de la compagnie américaine n'avaient "aucun fondement", que "Brascan demeure déterminée à soutenir son offre et qu'elle allait prendre les mesures voulues pour lui permettre de la faire valoir, afin que chaque actionnaire de Woolworth puisse décider lui-même s'il acceptera les \$35 comptants par action" offerts par la compagnie canadienne.

GATT Pour le Canada, textiles, vêtements, chaussure et construction maritime continueront d'être protégés

(PC et AP) — A l'issue des pourparlers sur le commerce international tenus à Genève, le Canada a abaissé ses barrières tarifaires et obtenu pour ses produits manufacturés, ses denrées agricoles et son poisson un meilleur accès aux marchés étrangers.

Les principaux partenaires commerciaux comme les États-Unis, le Japon et la Communauté économique européenne réduiront leur tarifs industriels de 40 pour cent en moyenne et les tarifs canadiens seront réduits d'à peu près la même proportion au cours d'une période de huit ans qui débutera en janvier 1980.

Des industries jouissant d'un haut degré de protection, comme les textiles, le vêtement, la chaussure et la construction maritime, demeureront essentiellement à l'abri de la concurrence internationale.

Les fonctionnaires canadiens ont expliqué que les détails de ces réductions par catégorie, y compris celle qui s'appliquent à des produits agricoles ou à des variétés de poissons spécifiques, n'ont pas encore été arrêtés définitivement et seront rendus publics d'ici la fin de juin.

Cependant, on a divulgué une

importante nouvelle réglementation rendue publique en vertu de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) fixant les règles de base s'appliquant à un certain nombre de pratiques gouvernementales qui, jusqu'à présent, ont eu tendance à réduire le libre commerce.

Les nouveaux règlements destinés à limiter l'imposition de ces "barrières non-tarifaires" comprennent des dispositions qui donneront aux étrangers une possibilité de présenter des soumissions au gouvernement et des mesures restreignant le recours à des normes injustifiées pour écarter les

produits d'importation des marchés locaux.

La plupart des accords ont été signés

Les États-Unis, la Communauté européenne et onze autres pays, dont le Canada, ont signé hier la majeure partie des accords conclus dans le cadre du Tokyo Round.

Ces accords portent sur une réduction

des droits d'importations et sur la mise en place de nouvelles règles visant à enrayer le courant protectionniste qui s'est manifesté depuis le début de la crise.

S'ils sont approuvés par les gouvernements et les parlements des pays concernés, ces accords entreront en application au début de l'année prochaine et formeront la base de départ d'une réforme générale du commerce mondial.

Ces réductions sur les importations représentent plus de \$110 milliards de produits industriels et agricoles.

Les accords prévoient également, sur un plan plus général, la mise en place de méthodes pour fixer les droits d'importation.

La quasi-totalité des accords conclus dans le cadre du Tokyo Round a été élaborée lors de la dernière année des entretiens.

Les Québécois paieront les grains plus cher que les agriculteurs de l'Ouest

par Marc SAINT-PIERRE

Tout indique que les producteurs agricoles québécois paieront leurs grains plus cher que leurs collègues de l'Ouest à compter du 1er août.

C'est ce qui ressort d'un télégramme expédié par la Commission canadienne du blé à l'Association professionnelle des meuniers du Québec dont la teneur a été rendue publique hier.

La semaine dernière, à la suite de la décision de la Commission canadienne du blé de reprendre cet été le contrôle du marché des grains destinés au marché domestique, les meuniers québécois avaient manifesté leur inquiétude auprès de l'organisme fédéral.

"Votre message d'hier demande une garantie que le Québec conservera la même équité de prix avec la nouvelle politique que ce qui était acquis depuis le début de la présente politique, écrit dans son télégramme aux meuniers le commissaire C.W. Gibbins. Ne connais personne qui puisse donner cette assurance."

Le télégramme confirme que les grains de provende seront à nouveau assujettis à un système de double prix favorisant l'Ouest au détriment du Québec.

Ce système, qui équivalait à toutes fins utiles à placer les Québécois sur le même pied que des étrangers, les Russes ou les Chinois par exemple, avait prévalu jusqu'en 1974.

Avant cette date, les consommateurs québécois pouvaient payer les grains de provende quelque \$61 de plus la tonne.

Alimentation animale

Ces grains produits principale-

ment par les agriculteurs de l'Ouest et importés par leurs collègues québécois sont notamment le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, le colza, le maïs, etc.

Ils servent à l'alimentation des porcs, des boeufs, des volailles et poudeuses, etc.

Avant 1974, les gens de l'Ouest bénéficiaient de prix moindres et pouvaient ainsi mener à bien des productions animales à moindre coût.

À l'issue d'une lutte de trente ans, les producteurs agricoles québécois devaient obtenir du gouvernement fédéral l'adoption d'une série de mesures visant à éliminer les écarts de prix payés par les éleveurs des diverses parties du Canada.

Ces mesures soumettaient, essentiellement, le commerce des grains à un double marché. La Commission canadienne du blé continuait de s'occuper de la vente des grains à l'extérieur des frontières du Canada cependant que le marché des grains pour consommation domestique restait libre.

Cette mesure de libéralisation du commerce des grains pour l'alimentation animale rendait la situation enfin équitable pour les producteurs agricoles québécois.

Cette équité des prix, d'une façon générale, permit notamment aux éleveurs québécois de consolider leur production laitière: 6,8 milliards de litres de lait en 1977; de devenir les premiers producteurs de porcs du Canada avec 35 pour 100 de toutes les bêtes élevées; de raffermir le secteur du poulet en obtenant les meilleurs taux de conversion, etc.

Consommation

Les besoins du Québec en

grains sont très importants. Les Québécois, grosso modo, ne produisaient en 1977 que 30 ou 35 pour 100 de leurs besoins, sans compter le facteur qualité. En tonne, la production québécoise de cette année-là s'est chiffrée à 825,000 pour ce qui est du blé, de l'avoine, de l'orge et du grain mêlé.

La consommation québécoise dans son ensemble représente deux fois ce chiffre.

Par exemple, du 1er août 1978 au 31 mars 1979, les Québécois ont importé au cours de ces huit mois quelque 975,000 tonnes de grains produits dans l'Ouest, en Ontario et aux États-Unis.

De l'Ouest, notamment, sont venues quelque 244,000 tonnes de blé, 76,000 tonnes d'avoine, 404,000 d'orge, etc.

La reprise en main du marché domestique par la Commission canadienne du blé pourrait signifier pour les éleveurs québécois des hausses de 30 pour 100 la tonne dans le cas de l'orge, de 10 pour 100 dans le cas de l'avoine et de 8 pour 100 en ce qui concerne le blé.

La moulée utilisée par les éleveurs québécois représente une somme globale d'un demi-milliard de dollars annuellement. Les "nouveaux" prix qui pourraient se matérialiser à compter du 1er août pourraient signifier des déboursés additionnels de quelque \$100 millions pour les éleveurs du Québec.

Le ministère québécois de l'Agriculture est à préparer un dossier sur la situation. Ses conclusions faisant état de l'impact économique de la Commission canadienne du blé pourraient marquer le début d'une nouvelle guerre Ottawa-Québec.

Donohue: rejet des offres patronales

par Pierre PELCHAT
envoyé spécial du Soleil

CLERMONT — Les travailleurs de la Donohue ont rejeté, hier, dans une proportion de 69,2 pour 100 l'offre globale de la compagnie dans le but de mettre fin au conflit de travail qui perdure depuis près de six mois au moulin de Clermont.

Lors du déclenchement du conflit, le 20 octobre 1978, 80 pour 100 des membres du syndicat des travailleurs de la Donohue, affiliés à la CSN, s'étaient prononcés en faveur de la grève pour appuyer leurs revendications.

Au cours de l'assemblée tenue hier, 329 syndiqués ont voté en faveur de la recommandation de leur comité de négociations les enjoignant de rejeter les nouvelles propositions patronales déposées mardi alors que 146 travailleurs se sont prononcés en faveur des offres de la Donohue. Un bulletin de vote a été annulé.

Comparativement au vote de grève, 44 travailleurs de plus ont voté pour

l'acceptation des offres de la compagnie, les premières depuis le début du conflit.

"Si l'on tient compte que ce vote survient après six mois de grève, que la mairie de Clermont et un comité de femmes non représentatif ont appuyé l'offre de la Donohue, et que plusieurs cadres ont fait du porte-à-porte depuis 15 jours, c'est le plus beau vote que tu peux pas avoir", a commenté M. Normand Gagnon, président du syndicat des 550 travailleurs de la Donohue.

Le résultat du scrutin secret a été communiqué au médiateur dans ce conflit, M. Robert Chagnon. Les négociateurs syndicaux se sont dits prêts à rencontrer de nouveau la partie patronale dès la semaine prochaine.

Il est probable que les représentants syndicaux modifient quelques-unes de leurs demandes lors de prochaines rencontres.

Offres

D'après M. Gagnon, les dernières offres patronales sont imprécises et portent à confusion. "On ne veut pas des textes pleins de trous", a soutenu

M. Gagnon estimant que plusieurs clauses du contrat de travail ne sont pas assez claires.

Quant au 14 cents, on estime que seulement la moitié de cet ajustement du salaire horaire au coût de la vie, due en vertu de la clause d'indexation contenue dans la convention collective expirée le 30 avril 1978, est payée sous forme de bénéfices marginaux. "On n'est pas assuré d'avoir le reste", dit le président du syndicat.

Parlant de ce 14 cents, M. Claude Rioux de la CSN a indiqué que les négociateurs syndicaux "se sont servis de ce que les travailleurs avaient déjà pour faire des propositions".

Cet ajustement horaire de 14 cents tout comme la clause d'indexation que veut faire disparaître la Donohue sont deux des principaux points en litige.

Les négociations bloquent également sur la clause portant sur le refus de travailler en cas de danger et le régime de retraite.

"Un seul bon pas a été fait au niveau des assurances", a conclu M. Gagnon.

Perspectives d'échanges canado-chinois de \$1 milliard

MONTREAL (PC) — Le commerce canado-chinois du matériel de télécommunication pourrait atteindre \$1 milliard au cours des dix prochaines années à condition de trouver des moyens de financement internationaux et concurrentiels.

Telle est la déclaration qu'a faite le vice-président du développement des marchés de Northern Telecom, Walter Bengler.

M. Bengler a reçu huit membres d'une délégation commerciale chinoise qui a visité l'usine de Northern Telecom, mercredi, alors que six autres faisaient une tournée à Spar Aerospace Products.

Selon lui, le développement des affaires avec la Chine pourrait entraîner la création de 700 emplois par an dans son entreprise, outre d'autres emplois chez des entrepreneurs et fournisseurs canadiens.

De son côté M. Jiang Xikui, chef adjoint de la délégation et de la Chinese Appliances Corp., a dit qu'une étude serait effectuée au cours des prochains mois sur les biens et services que le Canada et les États-Unis peuvent offrir, et qu'un rapport serait présenté au gouvernement qui décidera de la suite à y accorder.



**AIGLE D'OR
CANADA LIMITEE**

est à la recherche d'un

DETAILLANT DE HAUT CALIBRE

pour nouveau site devant être construit dans le secteur Les Saules.

Ouverture vers le 15 juillet

Excellente opportunité pour un homme d'affaires avisé. Préférence accordée aux candidats présentement en affaires dans un domaine connexe. Possibilité de revenus illimités. Téléphoner à:

837-3641

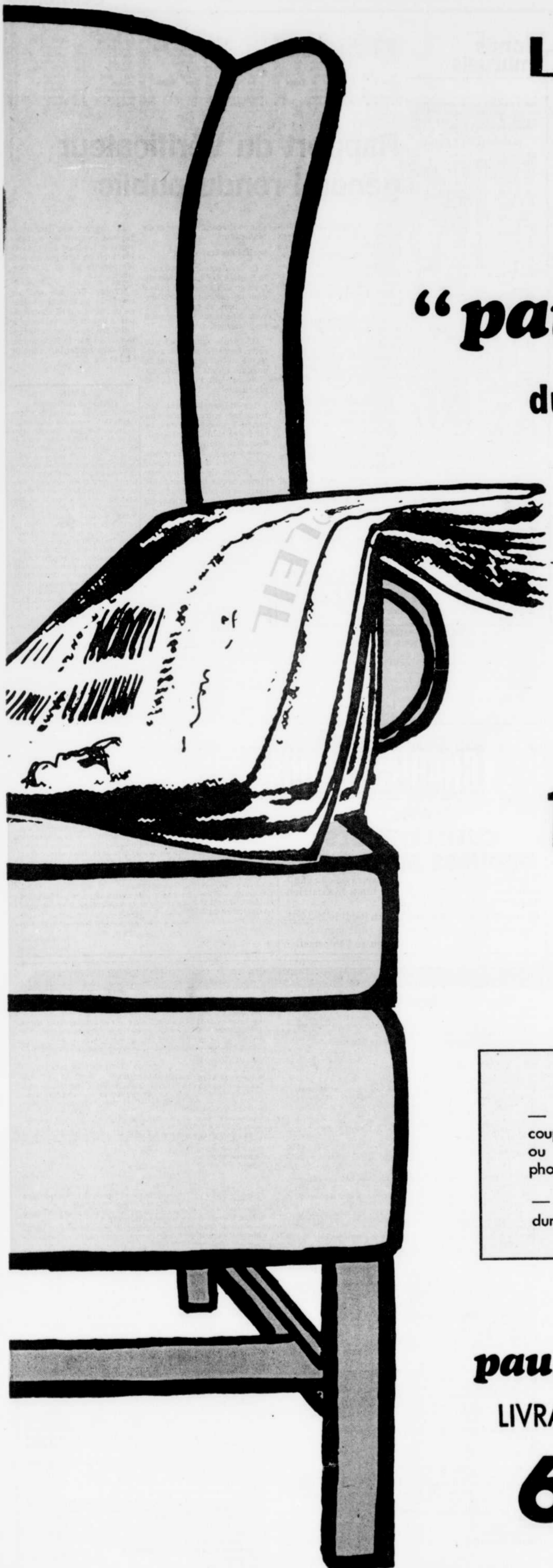
Département des ventes

LE SOLEIL

vous invite
à participer à son

concours **“pause-lecture”**

du 16 avril au 14 mai



12 FAUTEUILS **“LAZY-BOY”** **A GAGNER**

CONDITIONS DU CONCOURS

— Vous pouvez participer au concours en remplissant le coupon apparaissant dans Le Soleil, tous les jours, postez-le ou venez le déposer à l'adresse indiquée (pas de photocopie).

— Il y aura tirage de 3 fauteuils “Lazy-boy” par semaine, durant quatre semaines consécutives.

Abonnez-vous à la
pause-lecture quotidienne!

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.35

647-3333